



CHAMPIONNAT DE FRANCE COIFFURE



26 MARS 2023
ESPACE TABARLY BOLBEC



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

INSCRIPTIONS EN LIGNE
UNEC-NORMANDIE.FR



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

CHALLENGE INTER-ÉCOLES - RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le challenge Inter-Écoles est organisé par l'UNEC Normandie dans le but de mettre en lumière les jeunes talents issus de toute la France. Il se compose de 3 épreuves individuelles. Le classement se fait par épreuve. Un concurrent peut participer à 1, 2 ou aux 3 épreuves.

- 1ère épreuve « Coiffure de soirée sur tête malléable »
- 2ème épreuve « Coiffure de mariée sur modèle » **Championnat de France junior**
- 3ème épreuve « Coiffure homme mode de la rue sur tête malléable »

- **Les trois épreuves sont proposées aux jeunes ne faisant pas ou n'ayant pas fait partie de l'équipe de France de coiffure.** Elles ont pour objectif de découvrir de nouveaux talents dont les premiers classés pourront (sur décision du jury) intégrer l'équipe de France de coiffure s'ils le désirent.
- L'épreuve Coiffure de mariée sur modèle est le championnat de France junior. Le vainqueur sera donc champion de France Junior. Les conditions d'accès sont décrites dans les règlements de l'épreuve.
- Il sera attribué dans chaque épreuve un diplôme de classement aux cinq premiers de chaque épreuve.
- Chaque concurrent recevra un diplôme de participation.
- Il est impossible de faire de la technique sur place (shampoings, couleurs, mèches, etc...). Le ou la concurrent-e devra se munir uniquement d'un vaporisateur pour mouiller les cheveux et de ses produits personnels.

NOUVEAU Obtention du trophée du challenge Inter-écoles :

- Pour remporter le challenge inter-écoles, les établissements doivent présenter au moins cinq concurrent-e-s, dont au moins 1 dans chaque épreuve. Il est nécessaire de participer à toutes les épreuves pour remporter un trophée.
- La somme des cinq meilleures notes de chaque centre de formation, toutes épreuves confondues, déterminera la note obtenue par celui-ci. L'école ayant obtenu la plus haute note se verra décerner le trophée.

Inscription :

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2023.**
- **Tarifs : 1 épreuve = 10 € - 2 épreuves = 15 € - 3 épreuves = 20 €**
- **Inscriptions uniquement en ligne (à partir de janvier 2023), toutes les informations sur www.unec-normandie.fr**
- Chaque Chef(fe) d'établissement recevra un récapitulatif de ses élèves inscrits au Challenge Inter-Écoles. Il devra, par retour d'e-mail, confirmer l'inscription des élèves qui représenteront son école.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement sans préavis en fonction de l'actualité sanitaire. Le cas échéant, les candidat-e-s inscrit-e-s seront intégralement remboursé-e-s.

Informations pratiques :

Horaires approximatives des épreuves :

- 10h00 coiffure de soirée
- 10h30 maquillage
- 13h00 coiffure homme mode de la rue
- 15h00 coiffure de mariée sur modèle.
- Les horaires des épreuves peuvent être modifiés en fonction du nombre de concurrent-e-s.
- Néanmoins, les épreuves de coiffure du challenge inter-écoles ne se dérouleront pas ensemble.

Un service de restauration sera à disposition sur place. Complexe sportif accessible en bus.

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr

Union Nationale des Entreprises de Coiffure Normandie - 36 bis Avenue des Canadiens - 76140 Le Petit-Quevilly - www.unec-normandie.fr - Siret : 818 623 233 000 17 - APE : 9499Z - TVA non applicable article 293B du CGI

N°Vert 0 800 27 76 00
APPEL GRATUIT (OPÉRATION POSTÉPÉE)



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

CHALLENGE INTER-ÉCOLES COIFFURE DE SOIRÉE SUR TÊTE MALLÉABLE

Inscription :

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2023.**
- **Tarifs et modalités : se référer au règlement général**

Accessible aux coiffeur·se·s en cours de formation (sans limite d'âge) ou aux coiffeur·se·s de moins de 23 ans ayant terminé leurs études. Les candidat·e·s ne doivent pas faire ou avoir fait partie de l'Équipe de France Coiffure.

Règlement :

1. Ce règlement complète le règlement général du Challenge inter-écoles.
2. Les concurrent·e·s réalisent une coiffure de soirée.
3. Les concurrent·e·s donneront libre cours à leur imagination artistique pour mettre en valeur la femme.
4. Le choix des couleurs est libre, avec 3 couleurs maximum. Au final les couleurs doivent être harmonieuses.
5. La longueur des cheveux est libre.
6. Les concurrent·e·s brossent les cheveux en arrière avant le début de l'épreuve.
7. Pendant l'épreuve, les concurrent·e·s peuvent utiliser des ciseaux pour nettoyer les pointes.
8. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
9. Les postiches, extensions et crépons sont interdits.
10. Les ornements sont autorisés.
11. Tout matériel est autorisé, y compris les fers à lisser et à friser.
12. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour l'habillage des têtes malléables.
13. L'habillage des têtes malléables doit être adapté à la coiffure.
14. Les concurrent·e·s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury.

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Pointage : minimum 21 points - maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

CHALLENGE INTER-ÉCOLES COIFFURE DE MARIÉE SUR MODÈLE CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

Inscription :

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2023.**
- **Tarifs et modalités : se référer au règlement général**

Le concours Coiffure de mariée sur modèle est une épreuve commune du challenge inter-écoles et du championnat de France junior. **Accessible aux coiffeur·se·s en cours de formation (sans limite d'âge) ou aux coiffeur·se·s de moins de 23 ans ayant terminé leurs études.** Les candidat·e·s ne doivent pas faire ou avoir fait partie de l'Équipe de France Coiffure. Tous les participants, en formation ou non, peuvent prétendre au titre de Champion de France Junior. Les candidat·e·s âgé·e·s de plus de 23 ans et ayant terminé leurs études ont la possibilité de participer au Championnat de France Senior.

Règlement :

1. Ce règlement complète le règlement général du Challenge-inter-écoles
2. La coiffure doit être orientée mode comme dans les magazines de mariées.
3. Les modèles arrivent sur le plateau de concours les cheveux tombants et lisses. Les cheveux ne doivent pas être coiffés à l'avance. Ils peuvent être mouillés ou secs.
4. Les concurrent·e·s réalisent une coiffure de mariée traditionnelle sur cheveux longs, dans un esprit de total look. Pendant l'épreuve, les concurrent·e·s peuvent utiliser les ciseaux pour nettoyer les pointes.
5. Les cheveux doivent être à longueur d'épaule ou plus longs.
6. L'utilisation de couleur est libre.
7. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
8. Tous les outils de coiffage sont permis, y compris lisseur, fer à boucler,...
9. Les postiches sont interdits.
10. Les crêpons sont autorisés.
11. Les extensions de cheveux sont permises, mais doivent être appliquées avant l'épreuve.
12. Les ornements sont autorisés.
13. Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur.
14. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour réajuster la tenue du modèles et le rangement du matériel.
15. En fin de journée, tous les concurrent·e·s et leurs modèles défilent sur scène. Sur place, conjointement avec le concours des fleuristes, des ornements floraux pourront vous être remis avant le défilé.
16. Les concurrent·e·s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury selon la liste des pénalités en vigueur.

Durée de l'épreuve : 45 minutes - Pointage : minimum 21 points, maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr



UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Normandie

CHALLENGE INTER-ÉCOLES COIFFURE MODE LA RUE SUR TÊTE MALLÉABLE

Inscription :

- **Date limite d'inscription : 21 mars 2023.**
- **Tarifs et modalités : se référer au règlement général**

Accessible aux coiffeur-se-s en cours de formation (sans limite d'âge) ou aux coiffeur-se-s de moins de 23 ans ayant terminé leurs études. Les candidat-e-s ne doivent pas faire ou avoir fait partie de l'Équipe de France Coiffure.

Règlement :

1. Ce règlement complète le règlement général du Challenge-inter-écoles
2. La coiffure doit être orientée mode de la rue et être portable comme dans les magazines de mode masculine ou sportive.
3. Le ou la concurrent-e réalisera une coupe et une coiffure mode de la rue de sa création lui permettant de développer sa conception artistique et personnelle de la mode.
4. Avant le début de l'épreuve : la longueur des cheveux sur le sommet de la tête doit être de 5 cm minimum et les cheveux sous l'occiput jusqu'à la nuque doit être de 2 cm minimum.
5. Si la tête malléable possède une barbe, elle sera préparée avant le début de l'épreuve
6. L'utilisation de couleur est libre.
7. Tous les produits sont permis sauf techniques (shampoings, couleurs, mèches, etc...).
8. Tous les outils de coupe sont autorisés
9. Tous les outils de coiffage sont permis.
10. L'utilisation de toutes sortes de supports dans la coiffure est interdite.
11. Les postiches sont interdits.
12. A la fin de l'épreuve, 5 minutes sont accordées pour l'habillage des têtes malléables.
13. L'habillage des têtes malléables doit être adapté à la coiffure.
14. Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur.
15. Les concurrent-e-s qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par le jury selon la liste des pénalités en vigueur.

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Pointage : minimum 21 points - maximum 30 points

Pour tous renseignements :

UNEC Normandie, M. DURAND Kévan : 0 800 27 76 00 ou contact@unec-normandie.fr